



AMICALE LAÏQUE REDON BADMINTON

Stéphane Joualland

1 Boulevard Clémenceau
BP 30114 35601 REDON

Tel : 02.99.71.34.82

Port : 06.37.20.34.72

Mail :

stephane.joualland@laposte.net

Site : www.alr.fr.st/



INVITATION

Au Tournoi Départemental Jeunes Simple Hommes Femmes Poussins Benjamins

Numéro d'autorisation : 11/12-SPB35-29

Dimanche 12 février 2012

Complexe sportif Joseph Ricordel, Avenue Ricordel, 35600 REDON

Référent : Stéphane Joualland

Lieu : Complexe Joseph Ricordel (à l'entrée de Redon Nord, tout droit et au 3^{ème} rond point, prendre sur la droite direction la Gacilly)

Inscription : 2,50 € par joueur

Pré-inscription possible par mail et validation au retour de la feuille d'inscription accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de « ALR Badminton ». Elles sont à retourner avant le mercredi 8 février à 20h à : Stéphane Joualland 19 Les 4 vents 35600 Bains sur Oust

Le comité d'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite dès que les tableaux seront complets. Les joueurs forfaits après le vendredi 10 février à 12 h ne seront pas remboursés sauf présentation d'un certificat médical (ou cas exceptionnels).

La liste des inscrits sera mise à jour régulièrement sur le site de l'Amicale Laïque Redon : www.alr.fr.st/

Contact et téléphone sur place : Stéphane Joualland
Mail : stephane.joualland@laposte.net / Tel : 06.37.20.34.72

Accueil et pointage à 8h30 et début des matchs à 9h.

Tableaux : ils se dérouleront par poule de 3 ou 4 selon le nombre de joueurs inscrits puis par élimination directe. Tableaux Espoir et Elite.

Un tableau mini-poussins sera ouvert, si nombre d'inscrits suffisant.

Restauration sur place : boissons chaudes ou fraîches, gâteaux, friandises, sandwiches, etc.

Récompenses : trophées, médailles et lots divers.

Nous serons ravis de vous accueillir !!!



INVITATION

Au Tournoi Départemental Jeunes Simples Hommes Femmes Poussins Benjamins

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

- 1-Le tournoi se déroulera en application des règles de la F. F. B. A. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points pour les hommes et pour les femmes.
- 2-Tout joueur participant devra être titulaire d'une licence FFBA l'autorisant à participer à une compétition au moment de son inscription.
- 3-Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, avec 1 ou 2 sortants par poule, puis en tableau final dans chaque catégorie. L'organisateur se réserve le droit de regrouper des catégories dans un même tableau en fonction des inscriptions.
- 4-Les matchs se disputeront en auto-arbitrage.
- 5-Les volants (MAVIS 300) seront fournis par les organisateurs.
- 6-Le tournoi se déroulera au complexe sportif Joseph Ricordel à Redon sur 14 terrains.
- 7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le comité d'organisation.
- 8-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match, sauf cas médical.
- 9-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les scoreurs et les membres du comité d'organisation. A chaque pause, deux personnes par joueur au maximum pourront être autorisées à accéder au terrain pour le coaching.
- 10-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match.
- 11-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F. F. BA. est exigée sur les terrains. A l'attention des coachs, le port des chaussures de villes est interdit.
- 12-Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra prévenir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 13-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 14-Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.
- 15-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
- 16-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.
- 17-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 18-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.
- 19-Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
- 20-Les photographies prises pendant la journée pourront être diffusées sur le site internet ou dans les parutions du club. Les personnes concernées par ces photographies (joueurs, cadres, invités, public...), qui ne souhaiteraient pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite en ce sens auprès de la table de marque. Sans cette démarche, ils renonceront à ce droit.
- 21-Il est interdit de fumer dans les salles.
- 22-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.
- 23-Le comité d'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limitée.
- 24-La date limite d'inscription est fixée au mercredi 8 février à 20H. Le tirage et les convocations seront effectués et envoyés le vendredi 10 février.
- 25-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.